



**Rapport 2020
sur la solvabilité
et la situation
financière**

Supporter of your life



Rapport 2020 sur la solvabilité et la situation financière

Ce document est le rapport 2020 sur la solvabilité et la situation financière (SFCR) du groupe ageas et en tant qu'entité solo.

Lorsqu'il est fait référence à "Ageas" ou au "groupe Ageas" dans le présent document, il faut le lire comme un groupe de sociétés composé d'ageas SA/NV et de ses filiales. Lorsqu'il est fait référence à "local", "entité juridique", "OPCO" ou "Operating Company", "Non-Controlled Participations (NCP)" dans le présent rapport, il faut considérer qu'il s'agit des filiales ou sociétés affiliées d'Ageas. Une "filiale" désigne toute entité dont ageas SA/NV, directement ou indirectement, est actionnaire et détient le contrôle opérationnel, et une "société affiliée" désigne toute entité dont ageas SA/NV, directement ou indirectement, est actionnaire mais ne détient pas le contrôle opérationnel.

La structure du présent rapport sur la solvabilité et la situation financière (SFCR) est conforme à l'annexe XX (vingt) du règlement délégué (UE) 2015/35 de la Commission. Les chiffres présentés dans ce rapport sont conformes aux Quantitative Reporting Templates (QRT) tels que déclarés aux autorités de contrôle. Un sous-ensemble de ces QRT, qui doivent être rendus publics et qui fournissent des informations quantitatives conformément à Solvabilité II au 31 décembre 2020, est inclus dans l'annexe de ce SFCR.

Tous les montants figurant dans ce rapport sont présentés en millions d'euros (EUR millions), sauf indication contraire. Les montants dans les QRT qui sont divulgués sur le site web d'Ageas sont présentés en milliers d'euros.

Résumé

Ce document contient le résumé du SFCR pour Ageas en tant que groupe et pour les activités de réassurance d'Ageas SA/NV en tant qu'entité solo.

Le chapitre A "Activité et performance" décrit le profil d'activité et la structure globale d'ageas SA/NV, il donne également un aperçu des performances du groupe en matière de souscription et d'investissement. Le chapitre B "Système de gouvernance" explique la structure de gouvernance du groupe et décrit la mise en place des fonctions clés de Solvabilité II. Le chapitre C "Profil de risque" décrit les principaux risques auxquels ageas est exposé (risques financiers et non financiers) et la manière dont ageas gère l'atténuation de ces risques. Le chapitre D "Évaluation à des fins de solvabilité" explique comment passer du bilan fondé sur les principes des normes internationales d'information financière (IFRS) à l'évaluation des postes du bilan fondée sur les principes d'évaluation de Solvabilité II. Le chapitre E "Gestion du capital" donne un aperçu des fonds propres éligibles et du calcul du capital de solvabilité requis et des ratios de capital de solvabilité.

Changements au sein du groupe

- Le 14 octobre, Ageas et Tesco Personal Finance Plc (Tesco Bank) ont annoncé un accord pour le rachat par Tesco Bank de la participation de 50,1 % d'Ageas dans Tesco Underwriting ;
- Le 3 janvier 2020, Ageas a annoncé qu'au total 65,50 % (EUR 818 750 000) du montant principal total des titres FRESH en circulation ont été proposés et acceptés à l'achat pour un paiement en espèces de EUR 513 millions. Les titres FRESH achetés ont été échangés contre 2 599 206 actions sous-jacentes d'ageas SA/NV le 13 janvier 2020. Le succès de la transaction FRESH a entraîné une plus-value exceptionnelle de EUR 332 millions ;
- Le 27 novembre, Ageas a réalisé la souscription à une augmentation de capital de Taiping Reinsurance Co. Ltd. (TPRe), une filiale entièrement contrôlée par son partenaire chinois, China Taiping Insurance Holdings ;
- Le 31 décembre, Ageas a annoncé la finalisation de l'acquisition d'une participation supplémentaire de 23% dans la coentreprise indienne d'assurance-vie IDBI Federal Life Insurance Company Ltd. (IFLIC) et est devenu le principal actionnaire avec 49% dans la coentreprise qu'il exploite avec IDBI Bank et Federal Bank ;
- En 2020, le Conseil et le Comité exécutif ont annoncé la nomination de Bart De Smet comme nouveau président du Conseil et de Hans De Cuyper comme nouveau CEO.

De samenstelling van het in aanmerking komend en beschikbare eigenvermogen ziet er als volgt uit:

	31 Décembre 2020	31 Décembre 2019
Fonds propres pour répondre au SCR du groupe:	7 869	8 653
Tier 1 non restreint	5 047	5 502
Tier 1 éligible restreint	1 205	1 376
Tier 1 éligible restreint disponible	1 205	2 059
Débordement vers le Tier 2	0	-683
Tier 2 éligible	1 537	1 668
Débordement depuis le Tier 1	0	683
Tier 2 disponible	1 537	985
Tier 3	79	107

À la fin de 2020, 79,5 % des fonds propres éligibles sont de la plus haute qualité (Tier 1).

La diminution des Fonds Propres au cours de l'année 2020 est principalement due à la transaction des FRESH, à la transaction Magna (dette subordonnée Tier 2 de EUR +500 millions), à la baisse des courbes de rendement sans risque & des marchés d'actions et aux nouvelles entités acquises en dehors du périmètre de consolidation de SII (Taiping Reinsurance et l'augmentation de capital dans la Joint-Venture India Life Insurance). La transaction FRESH réduisant les fonds propres de -530 millions d'euros en 2020 doit être considérée conjointement avec l'émission de 750 millions d'euros de dette subordonnée de Tier 1 "Halley" au quatrième trimestre 2019.

SCR

Le Pilier 1 (Exigences de capital) de Solvabilité II exige que les assureurs calculent leur Capital de Solvabilité Requis (SCR) en utilisant soit la Formule Standard, soit un modèle interne (partiel). La Formule Standard est déterminée par l'EIOPA, le régulateur européen des assurances. Un modèle interne (partiel) est calibré par la compagnie d'assurance et approuvé par le régulateur des assureurs. La direction d'Ageas estime que, compte tenu du profil de son portefeuille de risques non-vie, qui se compose

principalement de polices traditionnelles de détail en assurance dommages, la formule standard surestime les risques. Pour AG Insurance (AGI), Ageas Insurance Limited (AIL) et Tesco Underwriting (TU), les modèles internes partiels pour le Non-vie ont reçu l'approbation réglementaire des régulateurs belge et britannique. Le groupe Ageas calcule donc son exigence de capital réglementaire au titre du premier pilier sur la base du SCR PIM.

Le tableau ci-dessous présente les ratios de solvabilité au niveau du groupe à la fin de l'année :

	31 Décembre 2020	31 Décembre 2019
Total des fonds propres éligibles au titre de Solvabilité II pour atteindre le SCR du Groupe	7 869,0	8 653,0
Capital requis du Groupe selon le modèle interne partiel (SCR)	3 962,4	4 253,6
Ratio de Solvabilité	198,6%	203,4%
Total des fonds propres de solvabilité II éligibles pour satisfaire au SCR minimum consolidé du Groupe	6 685,2	7 333,9
SCR minimum consolidé du Groupe	2 162,5	2 279,3
Ratio de Solvabilité	309,1%	321,8%

La composition de l'exigence de solvabilité du capital peut être résumée comme suit :

	31 Décembre 2020	31 Décembre 2019
Risque de marché	4.648	4.821
Risque de défaut de contrepartie	325	358
Risque lié à la souscription d'assurance-vie	842	775
Risque de souscription dans le domaine de la santé	331	321
Risque de souscription en non-vie	796	809
Diversification entre les risques mentionnés ci-dessus	(1.549)	(1.535)
Risques non diversifiables	537	535
Absorption des pertes par les provisions techniques	(1.193)	(1.035)
Absorption des pertes par les impôts différés	(774)	(796)
Capital requis du groupe selon le modèle interne partiel (SCR)	3 962	4 254
Impact du modèle interne non-vie sur le risque de souscription non-vie	245	254
Impact du modèle interne Non-vie sur la diversification et les autres risques	(122)	(117)
Impact du modèle interne non-vie sur l'absorption des pertes par les impôts différés.	8	1
Capital requis du groupe selon la formule standard SI	4.093	4.391

La diminution du SCR reflète la baisse du SCR pour le risque de propriété résultant de la consolidation proportionnelle d'Interparking appliquée au niveau du groupe à partir du quatrième trimestre 2020 et de la capacité d'absorption des pertes plus élevée des provisions techniques. Le SCR PIM du groupe pour le risque de souscription non-vie de 795,7 millions d'euros se compose d'un montant de 638,6 millions d'euros modélisé à l'aide d'un modèle interne. Le solde est déterminé en appliquant la formule standard.